MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Décidément le vent de la mode a tourné au blanc : chapeau habillé, tunique à la Juive ou blouse russe, en sicilienne, cachemire, crêpe de Chine, gaze de Chambéry, etc., tout est blanc ou, si vous le préférez, de nuance « *crême fouettée* »... On est arrivé à rendre parfaitement cette nuance délicate pour laquelle il y a, en ce moment, un véritable engouement.

C'est à l'Opéra, ainsi qu'aux dernières représentations, que cette tendance se traduit le plus ouvertement, et les femmes de goût ne sauraient assez encourager et propager un aussi bon mouvement. Rien n'est plus élégant, selon nous, que les nuances tendres, le blanc surtout, pour les toilettes très habillées. Voici, dans cet ordre d'idées, deux jolis costumes remarqués aux fauteuils d'amphithéâtre de l'Opéra :

Robe princesse en faille bleu pâle, à longue traîne unie; corsage ouvert en châle, avec un col rabattu qui en suit le bord, et manches longues toutes coulissées. Blouse russe, en cachemire des Indes blanc, sans manches et très échancrée sur le corsage bleu qu'elle laisse à découvert; tous les bords sont garnis d'une broderie soie blanche, encadrée d'un gansé et rapportée comme un galon. Cette blouse est attachée aux épaules par une agrafe d'argent; sa jupe est bridée par un large ruban blanc, dont les ondulations vont se perdre derrière sous un drapé antique.

L'autre robe princesse est en faille « crême fouettée », collante, à longue traîne et lacée derrière, avec un gros cordon assorti dans le bas. Tout le devant est garni en échelle de cordelières en soie pareille, dont les extrémités sont assujetties d'un côté par des macarons en belle passementerie, de l'autre par trois glands superposés.

Rien ne saurait rendre l'élégance tranquille de ces deux toilettes, qui pourraient servir de type pour ces places d'amphithéâtre, où en général les femmes font trop ou trop peu de frais.

P. N° 251 — Chapeau *Ophélie*.
Modèle de Mmes Moreau-Didsbury (boulevard des Capucines, 23).

Nous répéterons ce que nous avons déjà dit à ce sujet : c'est qu'il ne faut là, ni robe décolletée, ni robe négligée, mais une tenue de soirée : corsage montant ou entr'ouvert.

On ne saurait trop applaudir à ce retour à la robe princesse, parce qu'il implique l'emploi des belles étoffes, en laissant de côté les garnitures et en particulier les volants. Une femme de bon sens, et couturière de grand renom, nous disait dernièrement : « Je ne veux plus faire autre chose pour mes clientes que des robes unies ; je suis honteuse de tous ces falbalas de quatre sous qui courent les rues! Mais aussi j'emploierai des étoffes superbes! »

Nous avons promis de donner une description de la blouse russe. C'est une tunique princesse, sans manches, que l'on fait en sicilienne ou cachemire, pour être posée sur une robe de soie ayant un corsage et des manches. Le corsage de la blouse russe est fort échancré sur les bras et dessous, passé les hanches ; le devant et le dos sont, en conséquence, fort étroits. Un bouton ou une agrafe de luxe l'attache sur les épaules. Quant à la jupe, elle est collante devant et drapée derrière d'une façon si particulière qu'il est impossible de la décrire ; une écharpe en ruban, crêpe de Chine ou damas Renaissance, l'entoure en la bridant, pour se perdre derrière sous une draperie et ressortir ensuite en formant un nœud du côté opposé. On garnit tous les bords du vêtement d'une jolie passementerie, ou d'un entre-deux en gros tulle brodé.

Ce tulle brodé entre dans une phase de succès qui mérite d'être signalée, car, d'après les on-dit, il serait appelé à remplacer toutes les perlures tombées un peu trop dans le domaine public. Ce genre, du reste, est fort beau ; c'est une application d'étoffe sur tulle canevas très fort, avec broderie, comme toutes les applications, et découpée de la même façon. Non-seulement on en fait des entre-deux et dentelles pour garniture de robe, mais aussi des vêtements complets. Nous en avons vu de charmants spéci-

mens, modèles nouveaux et inédits pour le printemps, sur le chapitre desquels nous reviendrons une autre fois.

—

Nous recevons de Cannes des nouvelles dont nous croyons devoir nous faire l'écho :

Les habitants du pays ne peuvent se consoler de la froide température qui les a atteints d'une façon si exceptionnelle pendant un certain temps. En voyant la neige sur leurs montagnes, ils semblaient confondus, eux qui répondent de leur climat aux voyageurs attirés par l'excellente réputation de leur ciel clément. « Cela, disent-ils, ne s'est jamais vu de mémoire d'homme ; c'est la première fois que les ruisseaux sont gelés à Cannes ! »

Malgré ce contretemps, la saison a été brillante ; n'a-t-on pas toujours l'espérance de voir la température s'adoucir dans ces parages enchanteurs où les orangers, les grenadiers et les myrtes poussent en pleine terre ? La colonie habituelle s'est même augmentée d'une façon assez sensible cette année, et, contrairement aux habitudes si calmes de la société, on a remarqué un mouvement d'une élégance toute parisienne à l'occasion de quelques mariages ; un entre autres, qui a réuni à la cérémonie religieuse tout ce que Cannes compte de personnages d'une haute notoriété.

Voici les toilettes les plus remarquées :

La mariée délicieusement habillée d'une robe princesse en faille blanche, recouverte de plissés en crêpe lisse ; sans une dentelle, un ruban, un bijou, une fleur, sinon le bouquet traditionnel. On aurait dit un vœu ! Mais quelle grâce modeste et quelle élégance !

La mère portait une robe princesse en faille grise de deux tons, garnie en tablier devant, avec quatre rangs de franges nouées ; traîne plissée en éventail, surmontée d'une draperie et de franges. Écharpe en Chantilly jetée sur les épaules. Chapeau *Léopold Robert*, feuillage en velours noir et guirlandes de pensées.

La sœur de la mariée également en robe princesse de faille bleu ciel, avec un volant plissé dans le bas, formant éventail derrière et surmonté d'un bouillonné coulissé en crêpe de Chine assorti. Un écharpe en crêpe de Chine, terminée par une magnifique frange nouée, bride la toilette en se nouant derrière. Corsage, genre cuirasse, garni dans le haut d'un fichu en crêpe de Chine avec franges, négligemment noué devant. Les manches, de forme duchesse, sont très collantes sur le bras. Chapeau en tulle et jais blanc, recouvert d'une guirlande de géranium rosé et d'un voile follet en tulle blanc frangé de jais assorti.

Citons encore une ou deux toilettes de l'assistance :

Sur une robe en faille marron, la nouvelle blouse russe en cachemire havane, entourée d'une broderie marron, sans manches, bien échancrée sur le corsage de la robe et agrafée sur les épaules. Chapeau à fond mou marron avec dentelle écrue, garnie de giroflées.

Mary D'AUBERVILLE.

DÉTAILS DE MODES

1. Chapeau de paille pour jeune fille. — Fond bas ; passe soulevée devant et sur les côtés, laissant à découvert un tour de tête en fleurs de pommier, posées en guirlande et fixées derrière par un nœud de velours noir. Velours noir disposé autour de la calotte et réunion de coques assorties sur le milieu.

1. Chapeau de jeune fille.

2. Chapeau de dentelle noire. — Fond mou, passe coulissée dessus et

2. Chapeau de dame âgée.

dessous. Garniture de coques en ruban de velours ou de faille, sur le sommet, mélangées de plumes, et nœud derrière. Deux barbes encadrent le visage ; une des extrémités vient se fixer sur le côté de l'autre barbe. Guirlande de fleurs de pêcher sous la passe devant.

3. Chapeau de printemps.

3. Chapeau de printemps, à bords relevés en diadème devant. Fond mou en damas Renaissance, couleur « crème fouettée ». Echarpe assortie autour de la calotte et grande plume de même nuance. Demi-guirlande composées de trois roses thé placées sous le diadème, et brides en tulle blanc de Bruxelles.

4. Chemise de nuit.

4. Chemise de nuit pour dame. — Le devant est composé de petits plis en long, d'un bouillonné et d'un jabot en broderie anglaise très mignonne, qui constitue en même temps un col montant. Le bas des manches se termine de même.

5. Camisole de nuit.

5. Camisole de nuit en percale, garnie devant d'une échelle de petits plis très rapprochés, ornés de broderie anglaise sur les deux bords. Col montant et ruché derrière, à coins arrondis rabattus, entouré de broderie anglaise. Cornet assorti au bas des manches.

6. Parure de demi-toilette.

6. Col de demi-toilette, en toile batiste unie, à coins rabattus sur un plissé. — Sous-manche assortie.

CHRONIQUE MONDAINE

L'hiver ne pouvait point se passer sans que M. Arsène Houssaye fît un peu parler de lui, et de fait l'événement de la quinzaine dernière a été la redoute à l'italienne donnée par l'auteur des *Grandes dames*. On sait le cachet très particulier des fêtes de M. Arsène Houssaye : les hommes en habit noir, les femmes masquées en costume ou en domino; tout l'hôtel livré aux invités et le maître de céans ne se rappelant sa qualité d'amphitryon que pour s'effacer devant ses hôtes. A la faveur du masque, les éléments les plus disparates se mêlent du côté féminin et se fondent dans un ensemble harmonieux de satin et de velours. C'est charmant de contraste et d'invraisemblable opposition.

Des cabinets de toilette avaient été disposés pour permettre aux femmes les changements de costume; telle des invitées de M. Houssaye s'est produite sous trois incarnations différentes. Une piquante et spirituelle marquise, habituée du lundi à l'Opéra, a tour à tour triomphé ainsi en diable noir, en veuve du Malabar et en merveilleuse.

L'exemple donné par M. Houssaye en son hôtel de l'avenue Friedland, et le succès rencontré par ses redoutes, devraient piquer d'émulation le beau monde. Notons qu'il ne s'agit pas seulement d'ouvrir ses salons; il s'agit encore de mettre de l'intelligence dans les plaisirs qui s'y donnent. En général, le monde pèche un peu par ce dernier point, et voilà pourquoi son hospitalité, toute magnifique qu'elle soit, fait bâiller le plus souvent.

Chez la baronne Nathaniel de Rothschild, il y a eu grand dîner, l'autre dimanche, en l'honneur de la famille d'Orléans. Le soir, la réception qui a suivi a été coupée par un intermède lyrique très applaudi. Les jeunes sœurs Luigini y ont chanté plusieurs duos avec un ensemble parfait. Le violoncelliste Servais, digne de son père, a dit avec autant de charme que d'expression deux mélodies.

Le baron de Rothschild, à propos des employés de chemin de fer et du procès auquel a donné lieu le legs de M. Julien, racontait un trait qui mérite d'être noté. Il visitait les employés de la Compagnie du Nord. Arrivé chez un chef de station des environs de Paris, il trouve le bureau rempli de toiles d'araignées et en fait plaisamment la remarque :

— Monsieur le baron, répond l'employé, c'est exprès... c'est pour attraper les mouches.

Le monde tend chaque jour davantage, dit le *Sport*, à adopter un usage contre lequel il faut réagir, celui de ne plus annoncer les visiteurs, les invités à la porte des salons. Grâce à cette nouvelle mode, on ne sait plus à qui l'on parle, ni même qui l'on reçoit. Supposez, en effet, un bal : vous avez accordé nombre d'invitations, à la demande de vos amis, pour des gens que vous n'avez jamais vus. N'étant point annoncés, ils arrivent, vont, viennent, dansent, soupent et partent, sans que vous sachiez la couleur de leurs cheveux ou la taille qu'ils peuvent avoir.

Aux réceptions diurnes des femmes, nouvel inconvénient. Arrivent un monsieur, une dame, qui ont été présentés à la maîtresse de céans, — elle ne sait plus au juste ni où, ni par qui, ni comment. — Ils entrent sous le voile de l'anonyme, s'asseoient, dissertent, l'interrogent, ayant tout l'avantage sur elle, puisqu'ils a connaissent, et elle reste là, sur des épines, ignorant à qui elle a affaire, ce qu'il faut dire ou taire.

Voilà le beau résultat de l'abolition de l'annonce.

Ajoutez que, grâce à elle, le premier passant venu peut s'introduire sans invitation dans une maison où le nombre des personnes reçues jette une certaine confusion, et que, de plus, se perd pour beaucoup de gens peu enthousiastes de la danse le grand plaisir à une soirée d'écouter annoncer. On finissait ainsi par connaître de vue, de nom, tout ce que Paris renferme de gens éminents et distingués.

L'annonce fait partie de cette intelligence d'hospitalité dont nous parlions tout à l'heure; il la faut maintenir soigneusement. Il y a déjà bien assez de sans-gêne dans nos relations sociales, sans qu'on y introduise encore l'anonymat de la porte.

Une remarque à faire, dans le bilan mondain du moment, c'est l'absence, pour ainsi dire absolue, du bal bourgeois. Les réceptions ont lieu dans le monde officiel et diplomatique, dans les hautes sphères de l'aristocratie ou de la finance, mais les classes moyennes font défaut.

Interrogez de côté et d'autre, écoutez les fournisseurs : le mouvement hospitalier, cet hiver, est circonscrit en haut. La nuit, lorsque vous passez à travers les quartiers neufs des Champs-Elysées et de la Madeleine, portez les yeux aux étages habités par les classes bourgeoises, par les fortunes intermédiaires : pas la moindre lumière aux fenêtres, de même qu'il n'y a pas le plus humble fiacre le long du trottoir. Un troisième ou un quatrième étage éclairé sur une enfilade de cinq ou six fenêtres est, cette année, l'exception à Paris.

Si nous étions l'Etat, nous nous préoccuperions de cette situation et nous imposerions à nos hauts fonctionnaires, à M. le préfet de la Seine en tête, au commandant de place, à nos ministres, l'obligation de faire résonner les violons, afin que l'exemple des grands entraînât les petits à entrer en danse.

La duchesse de Chevreuse a donné, la semaine dernière, un fort beau dîner en l'honneur de Mlle Galitzin, qui épouse le duc de Chaulnes. Le prince Orloff était au nombre des hautes individualités qui assistaient à ce dîner.

Grand dîner également chez la duchesse de Bisaccia, suivi d'une réception qui a été fort brillante et réunissait une grande partie du corps diplomatique.

Chez la duchesse de Mouchy, il y avait foule de toilettes élégantes, et la princesse de Metternich, de passage à Paris, s'y montrait fort entourée.

Parmi les robes plus particulièrement à sensation, il faut citer une robe empire en satin blanc, avec fourreau à traîne, tout couvert de roses dans des bouillonnés de tulle. Il y avait plus de quatre cents roses employées à cette garniture.

Une robe de faille caroubier : la tunique relevée de côté en un revers rose, avec broderies de fuchsia caroubier sur le revers et rose sur la robe.

Une toilette de tulle blanc et crêpe lilas argenté, avec des montants tout autour de la jupe en lilas blanc, et couronne de lilas dans les cheveux.

Très remarqué aussi, le mélange de bandes de martre zibeline et de velours orange qui formait la tunique d'une belle comtesse du Nord. La jupe de dessous était en tulle paille lamé.

A propos de robes, on nous conte une curieuse mésaventure arrivée à l'un des bals de préfecture que la province, plus favorisée que Paris, a vus, cette année, si nombreux et si brillants.

Les hommes, à cette fête, remarquèrent avec surprise que leurs pantalons noirs étaient tout enfarinés. Jusque-là, ils avaient eu souvent leurs revers d'habit ou leurs manches blanchis par la valse ou plutôt par le contact d'épaules et de bras saupoudrés de veloutine; mais les pantalons... c'était nouveau !

Investigations faites, il a été constaté que les dames, ayant leurs jupes roussies, salies, empoussierrées par les bals précédents, avaient imaginé, pour leur refaire une virginité, de les traiter comme leurs épaules et leur visage, et de les saupoudrer de veloutine.

Le maquillage des jupes est une idée ingénieuse; seulement, comme pour celui du visage, il en faut redouter la trahison.

P. DE LUCENAY.

THÉATRES

Opéra. — A défaut de première représentation, un fait sans précédent s'est produit à l'Académie de musique : on a dû y faire relâche, les six ténors de M. Halanzier se trouvant enrhumés. Sur quoi, un mauv is plaisant s'est avisé de modifier ainsi l'affiche au moyen d'une bande imprimée :

Hôpital national de musiqu .
Relache.

Qui n'était pas content, c'est M. Halanzier. Il n'avait pourtant que ce que ses ténors méritent !

Opéra-Comique. — Dieu soit béni ! ce théâtre n'est pas tout à fait mort. On s'y est enfin décidé à donner un ouvrage nouveau : *Carmen*, quatres actes de MM. Henry Meilhac et Ludovic Halévy, musique de M. Georges Bizet.

L'idée de transcrire pour une scène musicale la tragique nouvelle de Prosper Mérimée ne nous paraît pas très heureuse, et de fait il n'en est résulté qu'un gros drame où les passions les plus mauvaises sont sans cesse en mouvement, où le couteau catalan joue le principal rôle et se charge même de dénouer une intrigue passablement monotone et traînante.

La musique de M. Bizet s'est ressentie de l'état particulier du livret. Admirablement travaillée, fine, délicate, bizarre et variée, comme les tumulteuses passions du monde étrange qu'elle veut peindre, elle demeure pourtant, d'un bout à l'autre, dans une teinte grise qui, sans être monotone, ne laisse pas de causer à l'esprit une sorte de fatigue vague.

Il n'y avait qu'une artiste capable de faire accepter le rôle de Carmen : Mme Galli-Marié s'est acquittée de cette tâche aussi lourde qu'ingrate avec un bonheur relatif. Mlles Chapuy, Chevalier et Ducasse ont déployé à côté d'elle un talent bien au-dessus de leurs rôles.

Gymnase. — M. Montigny, en inaugurant ses matinées dramatiques, a fait coup double. Le soir, il encaisse d'honorables recettes avec les *Bons villageois*, de M. Sardou, amusant et spirituel épisode de la vie aux champs, et le jour, lorsque son excellente troupe donne, la salle est comble.

Décidément le boulevard Bonne-Nouvelle est le chemin qui mène sûrement à la fortune. Ce chemin-là n'a qu'un défaut : c'est de rappeler celui de Corinthe.

Variétés. — Enregistrons brièvement la naissance d'une *Revue à la vapeur*, qui fait bien de passer vite, car son principal mérite consiste surtout dans son extrême brièveté.

Les « imitations » y sont particulièrement réussies. Mlle Berthe Legrand, pour sa part, a fait, entre autres, les singeries de Mlle Théo d'une manière très gaie et même un peu cruelle.

Bouffes-parisiens. — Reprise de la *Princesse de Trébizonde*, de M. Offenbach, avec Mlle Théo déjà nommée dans le rôle de Régina. Hélas ! que n'avons-nous encore sous les yeux les mutineries gracieuses et les spirituelles finesses de Mlle Chaumont !

M. Daubray a su faire oublier Désiré dans le rôle du saltinbanque Cabriolo. Quant à Mme Thierret, si justement regrettée, personne ne saurait la reproduire.

M. Bonnet est resté le typique Tremolini que l'on sait, et Mme Peschard s'acquitte de son travesti avec la grâce et le charme qui lui sont habituels.

Gaieté. — Reprise (encore une) de *Geneviève de Brabant*, de M. Offenbach, déjà nommé.

Cette opérette a eu le sort du couteau de Janot. La petite pièce, partie du théâtre des Bouffes, s'était fort allongée en arrivant aux Menus-Plaisirs. Cette fois, on a supprimé une partie de la pièce, qui faisait longueur, et on l'a remplacée par deux ballets, deux défilés et une apothéose. L'opérette est ainsi devenue un « opéra-féerie » qui marche comme sur des roulettes.

Au point de vue de l'interprétation, rien à dire de M. Montaubry ; mais il faut reconnaître que Mlle Thérèsa a plusieurs fois mérité les bis et les rappels dont elle a été l'objet. Mme Matz-Ferrare et M. Gabel ont été aussi justement applaudis.

Hop-Frog.

LE CULTE DE L'EAU-FORTE

A défaut de distractions sportives, nos châtelaines se lancent de plus en plus dans les passe-temps artistiques. La vogue, de leur part, est en ce moment à l'eau-forte, et quelques-unes atteignent dans cet art à un véritable mérite. On parlait dernièrement des eaux-fortes de la baronne Charlotte de Rothschild ; à côté d'elle, Mme la baronne Arthur de Boissieu, la duchesse Colonna, Mme de Saulx (en art Henriette Browne), Mme de Beaufort, — et parmi les altesses royales, la princesse Alice de Hesse, la princesse de Saxe, la comtesse de Flandres, — cultivent l'aqua-fortisme avec un succès non moins grand.

Vous connaissez le procédé très-simple employé pour la gravure à l'eau-forte ?

On prend une planche de cuivre, de celles qui servent pour la gravure en général ; on la pose sur un feu doux, et on la recouvre d'une sorte de préparation, appelée verais mou, qu'on étend en couche mince et égale à l'aide d'un tampon. Le vernis rendu égal, on le laisse refroidir ; puis, on suspend la planche renversée, en promenant sur ce vernis des bougies qui y étalent leur fumée que la chaleur incorpore. Le tout achevé, on a une planche recouverte d'une mince couche de vernis noir.

Arrive alors le travail d'art. Il consiste à dessiner dans ce vernis, à l'aide d'une aiguille, d'une pointe emmanchée, l'œuvre qu'on a conçue, et ici pas d'artifice possible ! C'est, à travers des difficultés d'exécution plus grandes, comme d'un crayon sur le papier : il faut payer talent comptant.

Le travail de la pointe terminé, — et ce travail est d'une difficulté extrême, puisqu'il est impossible de se corriger, — on passe de l'œuvre d'art à l'opération chimique. Il s'agit maintenant de *faire mordre* la planche. C'est en versant dessus de l'acide nitrique mélangé d'eau, préparation vulgairement dite *eau-forte*, qu'on obtient les creux destinés à recevoir le noir d'imprimerie. L'eau-forte mord et creuse les parties de cuivre que la pointe a mises à nu, tandis que le vernis protége le reste. L'opération se gradue et se renouvelle, selon la profondeur des morsures qu'on veut obtenir. Le tout achevé, on enlève le vernis, et l'on trouve une planche prête à être livrée à l'imprimeur.

C'est ce travail qui a tant fait pour la renommée des Albert Durer, des Aldegrave, des Berghem, des Paul Potter, des Rembrandt, des Carrache, des Guido Reni, des Salvator Rosa, des Marc Antoine, des Claude Lorrain, des Callot, que sais-je encore ?

A l'imitation du roi Louis de Portugal, qui a illustré à l'eau-forte l'œuvre de Calderon, et de la princesse Alice, qui a également illustré ainsi le *Journal de ses séjours en Écosse*, par la reine Victoria, nos mondaines pourront donner comme but à leurs travaux à l'eau-forte l'illustration des livres de leur prédilection. Elles se composeront ainsi des exemplaires d'un attrait et d'un prix inestimables et trouveront tout un champ nouveau où exercer leur pointe.

Bachaumont.

PLANCHE G. N° 503. — DESCRIPTION, PAGE 131.

TOILETTE DE RÉCEPTION

Modèle de Mlle Adolphine Kœnig (rue Monsigny, 19).

Leroy imp. r. des Marais 66 — Ad. Goubaud & Fils Edrs Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Corsets de P. de Plument, rue Vivienne, 33.

Eau Gauloise de Mme V. Rolende, r. de Provence, 4. Veloutine Viard, Pl. du Palais-Royal, 2.

Parfumerie Oriza de L. Legrand, r. St Honoré, 207.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON Ad. Goubaud & Son 30, Henrietta Street Covent Garden W.C.

PLANCHE G. N° 505. — DESCRIPTION, PAGE 131.

TOILETTE DE GRAND DINER!

Modèle de Mme Hermantine du Riez (rue Halévy, 8.

L'ÉPREUVE DU FER CHAUD

(NOUVELLE.)

I

La Normandie, — cette terre classique des procès, — eut de bonne heure des avocats. On les appelait alors *attournés*, et plus souvent *conteurs*, parce qu'ils savaient apparemment déjà en conter au gens. Cependant l'art de chercher des *moyens*, sous prétexte de chercher la vérité, n'était pas encore inventé. Le rôle du conteur se bornait à une simple expositon des faits. Il se présentait devant le tribunal sous la garantie du plaideur lui-même, qui disait au bailli : « *Celui-ci doit parler pour moi ; oyez-le, seigneur bailli, et quand il aura dit ce que je lui ai enjoint, je le garantirai.* » L'attourné, conteur ou avocat, comme on voudra l'appeler, n'avait donc pas à se préoccuper, comme aujourd'hui, de se mettre en frais d'éloquence. Il donnait plus de consultations qu'il ne faisait de plaidoyers. Son influence n'en était pas moins considérable. S'il avait de la science, de la probité, surtout un nom, des parents riches ou nobles, il était sûr d'avoir pour lui l'oreille du juge.

C'est à cette dernière considération qu'il faut attribuer l'immense renommée que s'était acquise l'attourné Ranulphe dans la ville de Bayeux, sous le gouvernement de Guillaume-le-Bâtard, septième duc de Normandie.

Personne ne parlait de ses connaissances juridiques, mais tout le monde répétait qu'il avait une de ses filles à la Cour du conquérant; que ladite fille préparait les laines pour les dames d'honneur qui travaillaient, sous les ordres de Mathilde, à cette fameuse tapisserie destinée à perpétuer le souvenir des principaux épisodes de la conquête d'Angleterre ; que ladite fille enfin était sur le point d'épouser le neveu de Romuald, l'un des chapelains de Guillaume, lequel Romuald était très estimé de la reine, et en passe d'arriver aux plus hautes fonctions ecclésiastiques. Quelques malins prétendaient, il est vrai, qu'en tout autre endroit la fille du conteur aurait passé simplement pour une couturière ou pour une femme de chambre ; mais l'opinion publique répondait à cela qu'il n'y a point de petit emploi auprès des grands, et qu'il est toujours bon, si l'on veut parvenir, de se faire l'humble serviteur des serviteurs des têtes couronnées.

Et l'opinion publique avait raison. Le cabinet de Ranulphe était toujours trop étroit pour la foule de clients qui l'assiégeaient.

Un matin, deux paysans, le mari et la femme, venus tout exprès du village de Martragny pour consulter l'oracle, attendirent plusieurs heures dans l'antichambre avant d'être introduits dans le sanctuaire de la procédure. Enfin, le valet de service leur ouvrit la porte. Avant d'entrer, le mari et la femme se consultèrent des yeux. Ils avaient l'un et l'autre remarqué avec effroi la boue qui couvrait leurs gros souliers, et ils n'osaient faire un pas. Le domestique les poussa en avant et sortit en riant.

Les deux paysans retenaient leur souffle et restaient immobiles.

Au fond de la pièce, un petit homme, assis devant une table chargée de paperasses au milieu desquelles il semblait se perdre, ne montrait qu'un front ridé, luisant comme celui d'une figure de cire. Les cheveux grisonnants qui se hérissaient dans le voisinage de ses tempes, pour aller se rejoindre en arrière, lui donnaient de loin l'aspect d'un oiseau de proie. Le vieillard écrivait et ne laissait sa plume au repos que pour feuilleter à côté de lui une énorme liasse de parchemins.

En levant les yeux, comme pour chercher une idée, l'attourné aperçut les deux paysans. Le mari tournait et retournait son bonnet de laine, comme s'il eût voulu l'élargir; la femme faisait glisser ses mains l'une contre l'autre, comme si elle eût voulu s'allonger les doigts.

— Que faites-vous là? demanda brutalement l'attourné. Qui vous a fait entrer?

— Le domestique, répondit la femme après un moment d'hésitation.

Le paysan regarda sa femme avec une sorte d'admiration. Il y avait aussi dans son regard de la reconnaissance; car il ne se sentait pas le courage de parler en un pareil moment.

Et cependant la figure du paysan ne manquait pas d'énergie. On devinait qu'avec ses pairs, avec les hommes de la glèbe, il savait se faire respecter, peut-être même se faire craindre. Ses yeux, ombragés par de longs sourcils, brillaient parfois comme ces lueurs sinistres que le chasseur aperçoit au fond d'un antre. Ses favoris roux se dressaient, roides et durs, comme des poils de bête fauve. Et ses bras, longs et nerveux, ne semblaient attendre pour frapper qu'une inspiration de la misère, ou la voix d'un maître aveuglément obéi. Mais, en face du légiste, le paysan avait perdu tout sentiment de sa force. Il tremblait comme un enfant.

La femme, au contraire, ne fut pas longtemps à reprendre un peu d'assurance. Elle ne vivait pas toujours, comme son mari, dans le silence des champs ; elle avait plus d'une occasion de parler, tantôt avec les enfants, tantôt avec les voisines, au lavoir ou pendant les veillées. D'ailleurs, il y a cela de remarquable que la femme du paysan normand se trouve moins embarrassée que le mari en présence des gens d'affaires. A la maison, l'homme voit juste et défend bien ses intérêts ; mais dans le cabinet du légiste, il s'intimide, et la femme lui sert volontiers d'interprète.

— Que n'alliez-vous chez un de mes jeunes confrères? reprit l'attourné en s'adressant à la paysanne. Croyez-vous que j'aie le temps de m'occuper des intérêts de gens de votre sorte?

— C'est qu'il s'agit d'une affaire très grave, répondit la femme sans se troubler.

L'attourné haussa les épaules.

— Pouah! fit-il d'un ton dédaigneux : une action en calomnie, une bataille avec vos voisins, une métairie qui va passer dans les mains d'un nouveau seigneur! Qu'est-ce que cela me fait à moi, ces misères-là? Allez chez Siward. C'est son affaire. Il vous écoutera. Pour moi, je suis bien désolé de ne pouvoir vous entendre.

A ces mots, l'attourné se leva, prit un dossier sous son bras et se dirigea vers la porte.

— Sire Ranulphe, dit la femme en courant après le vieillard, l'affaire est plus importante que vous ne le pensez. S'il n'y avait que nous en cause, ce ne serait rien. Mais nous appelons en justice un des hommes les plus considérés de la ville.

— Qui donc? demanda l'attourné d'un air incrédule.

— Lambard.

— Lambard?.... Ce Normand de la vieille race, cet homme si fier de son origine, de sa fortune?

— Lui-même, sire attourné.

— Et vous avez la prétention de citer devant le bailli un homme de cette importance?

— Il sera peut-être plus pauvre que nous après le procès.

— Lambard, ruiné! et ruiné par ce couple de rustres! murmura l'attourné en étouffant une folle envie de rire.

Cependant la femme du paysan ne se laissa pas déconcerter.

— Sire Ranulphe, reprit-elle, je vous assure que l'affaire est sérieuse.

Le vieil avocat considéra la femme quelque temps, comme s'il eût craint d'être victime d'une mystification, mais il ne lui fallut pas un long examen pour s'assurer de sa sincérité et de sa bonne foi. Alors, tous ses traits exprimèrent une joie secrète. Etait-il l'ennemi du riche Normand dont on allait troubler la vie, ou bien ne voyait-il, dans l'avenir, qu'un bon procès couronné par de forts honoraires? La femme du paysan ne songea pas à se poser cette double question; mais elle comprit, à l'air réjoui de l'attourné, qu'il consentirait volontiers à s'occuper de l'affaire.

En effet, Ranulphe revint sur ses pas pour interroger la femme.

— Votre nom ? lui dit-il.

— Ulburga, pour vous servir. Et voici Jean mon mari.

En s'entendant nommer, le paysan fit un profond salut et balbutia quelques mots.

— C'est bon, c'est bon ! lui dit l'attourné qui l'avait jugé d'un coup d'œil.

Et s'adressant de nouveau à la femme :

— Arrivons promptement au fait, ajouta-t-il.

— Au temps de Richard et de son fils, Robert-le-Magnifique, commença la femme, il y avait à Bayeux un prêtre nommé Ernault....

— Bien, bien! interrompit l'homme de loi avec vivacité. Ce prêtre était très riche. Il possédait plusieurs maisons dans la ville, et aux environs des terres d'une grande valeur. Il mourut à l'avènement de Guillaume et laissa pour unique héritier son neveu Etienne, à qui le duc permit de recueillir sa succession. Il épousa Orlingua, sœur de Lambard, et il en eut un fils..... Vous voyez que je connais aussi bien que vous l'histoire de cette famille. Avez-vous autre chose à m'apprendre ?

— Oui, sire Ranulphe, dit la paysanne, un peu surprise de la volubilité de langue de l'attourné.

— Voyons.

— Pendant une absence d'Etienne, son enfant mourut au berceau.

— Mensonge! s'écria l'homme de loi. L'enfant existe.

— Ce n'est pas le même, ce n'est pas le fils d'Etienne! répondit vivement Ulburga.

— Oh ! oh! oh! oh! fit joyeusement le vieux renard judiciaire comme s'il eût monté une gamme.

Il alla s'asseoir devant la table et appela la femme auprès de lui. Ses yeux étincelaient. Il flairait un scandale qui ne manquerait pas de causer un grand dommage à la réputation d'un homme dont il enviait la naissance et la richesse.

— Allez ! allez! dit-il à la femme.

La paysanne continua son récit.

— A la mort de son enfant, dit-elle, Orlingua vint nous trouver au village de Martragny. Au pied de notre lit, il y avait un berceau. Orlingua s'en approcha. Elle prit dans ses bras notre enfant qui dormait. Elle le berça sur ses genoux, elle l'embrassa plusieurs fois. Puis elle nous dit en pleurant : « Comme il ressemble à l'enfant que j'ai perdu!... Ah ! si vous vouliez me le céder? »

La paysanne cessa de parler. Elle était très-émue. Elle baissait la tête. Malgré l'épaisseur de son teint brûlé par le soleil, on la vit rougir.

— Oui, dit le mari sans quitter sa place et en s'essuyant les yeux du revers de la main, nous aurions dû garder le petit. Ce n'est pas bien ce que nous avons fait là !...

— Enfin, vous avez cédé l'enfant? dit l'attourné en souriant.

— Hélas ! soupira la femme... Vous comprenez, sire attourné, la misère! Un pauvre petit qui ne peut pas travailler! une bouche de plus à nourrir, quand on a à peine de quoi vivre! Ah! c'est bien dur, allez!

— On vous a offert quelque dédommagement?

— Une rente annuelle de deux sous d'or.

— Bon! dit l'attourné, le reste est facile à deviner. Orlingua a caché la fraude à son mari, pour que les biens de l'enfant retournassent à sa famille. Etienne et Orlingua sont morts. Les parents n'ont pas eu connaissance de votre marché. On a cessé de vous payer la rente, et comme votre enfant est riche, vous avez tout intérêt à le réclamer.

— Justement! dit le paysan avec naïveté.

— Oh! s'écria la femme, pour corriger la bêtise de son mari, ne croyez pas au moins que ce soit pour l'argent, sire attourné ! Notre enfant a grandi ; nous nous faisons vieux et nous avons besoin de lui. Pensez-vous, sire Ranulphe, que le bailli nous donne raison ?

— Oui, si vous pouvez produire des témoins.

— Nous n'en connaissons pas. Tout s'est passé entre nous et Orlingua.

— Tant pis... on ne vous croira pas sur parole.

Le mari et la femme se regardèrent d'un air désespéré.

— Il y a cependant un moyen, reprit l'attourné d'un ton ironique : le combat judiciaire.

— Oh! fit le paysan en fermant les poings, s'il ne faut que se battre...

— Un instant! interrompit Ranulphe en riant. On voit bien, mon brave homme, que vous ignorez complétement les règles du duel. Votre adversaire est noble, et vous, vous êtes un homme de la glèbe. Dans ce cas, lorsque les parties sont de condition différente, le non-noble combat avec une armure semblable à celle du chevalier. Vous sentez-vous capable de combattre avec la lance ou avec l'épée ?

Le paysan baissa la tête.

— Les pauvres gens ont toujours tort, murmura-t-il.

Et il ajouta en regardant sa femme :

— Nous ne reverrons pas l'enfant à la maison !

— Peut-être, dit l'attourné en se levant.

Il se promena, les mains derrière le dos, d'un bout à l'autre du cabinet.

Les deux paysans ne le quittaient pas des yeux.

Tout à coup, l'homme de loi s'arrêta devant le mari, qu'il prit par le bras.

— Lorsqu'on ne peut pas prouver son droit devant le bailli, dit-il, et qu'on est bâti comme toi, on se fait justice soi-même. Si j'étais à ta place, mon enfant ne resterait pas longtemps au pouvoir d'un étranger.

A ces mots, l'attourné pirouetta sur les talons, ouvrit la porte et s'éloigna en riant.

Il savait que son conseil n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd, et il se réjouissait d'avance en songeant aux conséquences probables de sa perfidie.

II

Lorsque les deux paysans furent dans la rue, Ulburga arrêta son mari par le bras.

— As-tu remarqué une chose, Jean? lui dit-elle.

— Quoi?

— Sire Ranulphe ne nous a pas demandé d'argent.

— C'est vrai.

— Cependant, l'attourné n'a pas l'habitude de donner ses consultations pour rien.

— C'est encore vrai.

— Il faut donc qu'il compte nous revoir. Et s'il compte nous revoir, c'est que son conseil est bon.

Ulburga se remit en marche. Le paysan enroula le cuir de son bâton autour de son poignet, enfonça les mains dans ses poches et suivit silencieusement sa femme comme un bon chien suit son maître. Au bout de quelques instants, ils arrivèrent auprès de la porte *Arborée* qui s'ouvrait sur la campagne. Ulburga s'arrêta de nouveau et montra à son mari une maison qui touchait aux fortifications de la ville.

— C'est ici, lui dit-elle, que l'on garde notre enfant.

Le paysan tressaillit.

— As-tu peur? demanda Ulburga.

— Non! Mais il fait grand jour et on nous verra enlever l'enfant.

— Tant mieux. Nous n'avons pas besoin d'attendre la nuit comme des voleurs. Nous venons reprendre notre bien.

La femme s'approcha résolûment de la maison et laissa deux

fois retomber le lourd marteau de fer contre la porte. Aussitôt, de l'intérieur, on ouvrit un guichet.

— Que demandez-vous? dit un domestique en regardant les étrangers à travers le grillage de fer.

— Sire Lambard.

— Il est à l'église avec son neveu.

Le guichet se referma. Le mari et la femme se regardèrent d'un air consterné.

— On nous trompe peut-être, dit le paysan en saisissant son bâton de la main droite.

— Pas de colère, Jean, dit Ulburga en l'apaisant. On ne nous connaît pas; on n'a donc pas de raisons de se défier de nous. Viens.

Elle entraîna son mari.

Quelques minutes après, ils arrivèrent devant le grand portail de la cathédrale. Des ouvriers enlevaient les derniers échafaudages qui avaient servi à la construction de cet admirable édifice, reconstruit par l'évêque Odon, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant. Des curieux étaient accourus de tous côtés pour visiter l'église, dont la dédicace devait être prochainement célébrée. Les places, les rues voisines étaient pleines de monde. Tout à coup, au milieu de la foule, le regard perçant d'Ulburga découvrit ceux qu'elle cherchait si avidement.

— Les voilà, dit-elle, en montrant à son mari un bourgeois qui sortait de l'église avec un bel adolescent de quinze ans.

C'était, en effet, sire Lambard, ce Normand de vieille race qui avait inspiré à l'attourné une de ces haines qui ne pardonnent pas, parce qu'elles sont fondées sur l'envie.

Immobile, muet, la bouche ouverte, le vieux paysan ne se lassait pas de contempler le neveu de sire Lambard. Il ne pouvait croire qu'un garçon si bien vêtu et de si bonne mine fût réellement son fils.

— Tu te trompes, dit-il à sa femme.

— C'est bien lui, répondit Ulburga. Reste là. Si on me maltraite, je t'appellerai.

La paysanne passa rapidement à travers les groupes et vint se placer d'un air résolu devant le riche bourgeois.

— Sire Lambard, lui cria-t-elle, vous ne refuserez pas de me rendre mon enfant?

Le bourgeois s'arrêta et regarda la femme avec surprise.

— De quel enfant voulez-vous parler? demanda-t-il.

— De ce beau jeune homme à qui vous donnez le bras.

— Il faut en avoir pitié, dit l'adolescent à son oncle; elle n'a probablement plus sa raison.

Gaston Lavalley.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'ASSIETTE A FLEURS

(SIMPLE RÉCIT)

Je me souviens encore d'une histoire d'invasion que ma nourrice me contait autrefois lorsque, tout enfant, je me débattais instinctivement, en frottant mes yeux à demi fermés, contre les premières atteintes du sommeil.

C'était en 1814, lors de la première invasion allemande.

La grand'mère de ma nourrice était une pauvre vieille qui habitait une cabane, en pleine forêt, aux environs de la Fère. Tout édentée, couverte de rides, sèche et jaune comme un vieux peuplier : les gens du pays ne connaissaient pas exactement son âge, mais son mari avait été soldat aux gardes autrefois, et, dans les jours de gaieté, elle parlait volontiers, en allant ramasser du bois, « du temps où M. le bailli lui prenait le menton, sous la régence de monseigneur le duc d'Orléans. »

Elle avait bien soixante-quinze ans, la Marianne. Son mari était mort depuis longues années; il avait été tué à Valmy, disait-elle, dans les grenadiers de monsieur Kellermann. Sa fille unique était en service à la ville, et elle était restée seule à sa cabane, n'ayant rien au monde, vivant misérablement au jour le jour, des bribes qu'elle pouvait dérober sous bois, quand le garde-chasse avait tourné les talons.

La veille, il y avait eu une grosse alerte dans le village, et les bûcherons étaient restés tout le jour, leur cognée à la main, bouche béante, à regarder passer hâtivement les débris de l'armée française qui battait en retraite. Les vieux grenadiers, la moustache tombante, les habits déchirés et sales, les guêtres en loques; les artilleurs, leurs bonnets rabattus sur les oreilles, dont les chevaux traînaient péniblement des caissons vides qui roulaient avec un bruit sourd; les beaux cuirassiers, courbés sur leurs chevaux, la cuirasse bosselée en vingt endroits : tous passaient comme un tourbillon, pêle-mêle, mornes et tristes.

Le lendemain, à l'aube, des paysans frappaient à la cabane de la Marianne.

— Vite, vite, la Marianne, sauvons-nous, voilà les uhlans!

— Les uhlans ne peuvent rien me faire, mes pauvres amis; je n'ai rien au monde, rien à prendre que ma cabane, et je ne m'en irai pas.

Et la Marianne resta, seule cette fois, bien seule dans toute la forêt.

Elle alla au bois comme de coutume, rentra, son tablier plein de branches sèches, et procéda à sa petite cuisine habituelle, en décrochant sous sa cheminée l'unique marmite qu'elle mit au feu pour son repas du soir.

Quand elle avait dit qu'elle n'avait rien à perdre, la Marianne, elle se trompait; son unique vaisselle se composait d'une belle assiette en faïence avec des fleurs bleues, une assiette unique dans toute la forêt, qui faisait depuis quinze ans l'ornement de la cabane, et à laquelle elle tenait plus qu'à ses yeux.

Or, la Marianne avait surtout peur pour son assiette.

*
* *

Deux heures après, les premiers éclaireurs se montrèrent en forêt. On entendit un grand bruit de pieds de chevaux, de feuilles sèches broyées, de branches brisées, et des coups violents retentirent à la porte de la masure.

C'était un officier couvert de poussière, dissimulant ses épaulettes sous un large manteau.

— Oh! oh! fit-il en français, ça n'est pas riche ici, la vieille. Enfin, il y a de quoi nourrir et loger un homme?

— Mais, monsieur l'officier, fit la pauvre femme, je n'ai rien. Si peu que vous me demandiez, c'est encore trop. Je n'ai rien, mais là, rien de rien!

— Tu n'as rien, tu n'as rien, tu mens! Et cette marmite qui est là sur le feu, pourquoi faire?

— Monsieur, je voulais faire un peu de bouillon...

— Eh bien, fais-le, ton bouillon, c'est Hermann qui le mangera. Ainsi nourris-moi cet homme-là; tu lui donneras ton bouillon, ton pain et ton lard. Demain, nous reviendrons par ici.

Hermann attacha son cheval à un arbre, tandis que le reste de la troupe s'éloignait dans la direction de la ville, à la recherche de plus riches aubaines. Puis il entra d'un pas lourd dans la cabane et réclama, par gestes, sa pâture, vite, vite; il avait faim, le uhlan, car les soldats de Sa Majesté prussienne ne mangeaient pas tous les jours.

La pauvre vieille sortit toute sa vaisselle : une tasse de chasse, — celle de son pauvre mari, — une écuelle en bois, un verre fêlé et sa fameuse assiette à fleurs.

Hermann demandait à manger, et comme le bouillon ne se faisait pas assez vite à son gré, Hermann cassait les chaises, cassait le verre, et donnait de grands coups de bottes dans la cabane en

planches, enfonçant son couteau jusqu'au manche dans la table de bois blanc.

La vieille serrait les mâchoires, ne pouvant plus serrer les dents; elle allait, en tremblottant, tourner la cuiller en bois dans la marmite qui chantait sa chanson monotone sur un feu de sarment.

Et tout en tournant sa cuiller, tout en soignant sa marmite dont le liquide formait de grosses cloches à la surface, elle ne perdait pas de l'œil son assiette bleue, sa belle assiette à fleurs qu'elle tremblait à chaque instant de voir brisée en morceaux dans l'hécatombe du Prussien.

Pour éviter ce malheur, elle mit dans l'assiette un peu de lard, une miche de pain, et Hermann se jeta férocement sur les aliments. Il mangeait, il mangeait... le pain disparaissait, le lard n'était plus qu'un rêve... et le uhlan avait toujours faim, le uhlan réclamait du geste et de l'œil cette marmite qui chantait bruyamment sur le feu comme le chantre de l'église, les jours de fête carillonnée.

La pauvre femme remit un peu de miche, un peu de lard, — tout ce qui lui restait, — dans l'assiette à fleurs, puis elle se dirigea doucement, tout doucement vers la marmite.

Elle y promena encore une fois la cuiller d'un air satisfait ; le liquide bouillait à gros bouillons et, à la surface, des cloches énormes valsaient une ronde précipitée.

Elle la décrocha avec peine en y mettant toute sa force, toute son attention, et la prit à deux mains devant elle. Le uhlan mangeait, il dévorait, concentrant toute sa sollicitude sur le lard qu'il avait devant lui, et ouvrant les narines pour humer la bonne odeur, car la vieille venait d'enlever le couvercle de la marmite dont le liquide grognait ses derniers bouillons.

Elle marcha ainsi, tenant à grand'peine la marmite toute pleine; puis elle l'éleva péniblement derrière la tête du uhlan... Hermann mangeait toujours... Elle s'y prit à deux fois : encore un effort, voilà la marmite au-dessus de la tête, et pouff! elle l'inonda du liquide bouillant.

Il tomba, tout le corps horriblement échaudé, la tête couverte de la marmite qui lui entrait jusqu'au col.

Pendant ce temps-là, la vieille Marianne fermait sa cabane à clé et s'en allait tranquillement dans la forêt.

Voilà comment la grand'mère de ma nourrice a sauvé son assiette à fleurs.

CARLE DES PERRIÈRES.

Description des planches dans le texte.

P. N° 231,

CHAPEAU *Ophélie*, en paille anglaise très fine, garni dessous d'une torsade en ruban formant, au milieu, un nœud *alsacien*. La calotte est entourée d'une couronne de mûres sauvages et de roses églantines, posée sur un ruban légèrement tordu et noué derrière où il forme un nœud à bouts frangés et flottants.

G. N° 503.

TOILETTE DE RÉCEPTION. — Robe de faille noire à longue traîne. — La jupe forme derrière un pli Bulgare monté par deux têtes ruchées à plis « tuyaux d'orgue ». La traîne est garnie, au-dessous, de trois rangs de plissés étagés, de différentes grandeurs. — Le tablier se compose : au milieu, d'un coquillé de dentelle noire; au bas, d'un volant monté à gros plis; et sur les côtés, de groupes de plis qui les rayent en biais. Chacun de ces groupes comprend trois plis avec une dentelle au bas du dernier; l'ensemble est encadré d'une dentelle qui remonte jusqu'à la taille. — Corsage cuirasse ouvert en châle; un fichu de dentelle noire borde l'ouverture au bas de laquelle il est noué. Manches coulissées très finement sur la longueur, ornées dans le bas de deux volants plissés avec une traverse et un nœud de faille noire.

G. N° 505.

TOILETTE DE DINER. — Robe de faille gris lavande. — Jupon à traîne et pli Bulgare, garni sur les côtés, près du tablier, d'un large biais rapporté et rayé de velours noir dans la largeur. — Le tablier est constitué par des bouillons disposés sur le devant du jupon de manière à alterner avec des volants plissés et rayés de bouclettes de velours noir posées à cheval sur toute la hauteur. — Corsage décolleté carrément, à longues pointes devant et derrière, encadré de velours noir et garni dans le bas de plissés avec bouclettes en velours. Le milieu du corsage est lacé devant à la façon du corsage *Suissesse*. Manches bouillonnées, entourées d'un plissé en faille et velours, qui remonte jusqu'à l'épaule en suivant la couture et y reste fixé sous un chou de velours. Trois larges choux pareils, à bouts tombants, ornent le devant et le côté du jupon, ainsi que le bas du tablier. — Lingerie ruchée en riche dentelle blanche.

Description de la planche coloriée n° 1212 *B*.

TOILETTES DE DINER. — 1 Maîtresse de maison en robe de faille couleur noisette et faille écrue. — Jupon à traîne et pli Bulgare derrière. Le devant est garni dans le bas, à 40 cent. du bord inférieur, d'une bande en faille écrue au-dessous de laquelle court une autre bande moins haute en faille noisette; le tout est plissé à plis plats sur toute la hauteur du tablier. — Corsage genre cuirasse, ouvert en châle dans le haut où il est garni d'un fichu en faille écrue, drapé sur les bords de l'ouverture, au bas de laquelle il se termine sous un chou en faille assortie. Ce fichu forme le col à pointe derrière. Deux écharpes en faille écrue, prenant pied sous le col, garnissent le milieu du dos en formant deux plis creux ; ces derniers sont ainsi maintenus jusqu'au bas de la taille. Les écharpes s'en écartent en s'étalant sur le haut du jupon, et se réunissent un peu plus bas pour flotter librement sur la traîne. Les manches sont plissées à plis plats, et ceux-ci sont retenus en dessous, de façon à produire un cornet éventail qui termine la manche. Un ruban de faille écrue entoure la manche au-dessus du cornet et s'y fixe par un nœud. — Lingerie ouverte, composée de plissés en crêpe lisse recouverts de dentelle blanche. — Souliers Louis XV en cuir mordoré, à barrettes boutonnées sur le dessus.

2. Toilette d'invitée, en faille lilas, garnie de violet et de gris. — Jupon à traîne ainsi composé : les côtés et la traîne sont en faille lilas, les premiers tout coulissés, la dernière unie, et le tout rayé de velours violet. Une tunique en faille grise, garnie de plissés sur les côtés et de velours violet, recouvre tout le milieu de la jupe par derrière. Le tablier, en faille grise, est garni dans toute sa hauteur de plissés de 12 cent. de haut, à tête de velours violet; celui-ci est drapé et fixé à chaque extrémité, sur les côtés, par des boucles en nacre. Une écharpe en velours violet, élégamment drapée, bride le haut du jupon, en formant un nœud sans pans au milieu de la tunique grise. — Corsage de dessous, composé d'entre-deux en valenciennes et coulissés en mousseline suisse, ouvert en châle et garni de ruches. Manches bouillonnées, entourées de distance en distance d'entre-deux de valenciennes et terminées par une dentelle assortie. — Corsage corselet en faille lilas, lacé derrière, où il forme une basque peplum ayant deux pointes unies; une frange en soie lilas violette et grise, entoure le haut du corselet.

3. Petite fille de cinq ans en costume de cachemire blanc et faille rose, composé d'une jupe avec corselet, et d'une basquine Louis XV. — La jupe, en cachemire devant, forme une seule pièce avec le corselet; l'un et l'autre sont garnis d'un ruban rose croisé. Par derrière, cette même jupe est en faille rose plissée à plis plats. La basquine, en cachemire blanc, est ouverte sur le corselet et le jupon ; tous ses bords sont doublés de faille rose formant revers dans le haut. Manches plates terminées par un plissé surmonté de ruban rose. — Ceinture assortie en ruban, et lingerie en valenciennes ruchées.

Description de la planche coloriée n° 1209 *D*.

Substituée à la gravure 1212 B, pour les abonnées qui en ont fait la demande.

1. Chapeau de paille, à calotte basse et larges bords, orné de faille couleur brique et d'une plume amazone de même teinte. Torsade dessous, avec larges coques sous lesquelles la plume prend pied pour recouvrir ensuite la calotte et retomber derrière.

2. Chapeau de tulle noir, à calotte assez haute et large passe, garni d'un ruban noir formant un groupe de coques derrière. Dentelle blanche (application) rabattue sur la passe tout autour, et plumes blanches sur le côté gauche un peu en arrière. Des reine-marguerites blanches ornent le dessous du chapeau.

3. Chapeau en paille de riz très fine, teintée de rose par la doublure rose tendre sur laquelle elle forme transparent. La garniture se compose d'un foulard rose tendre, formant coulissé sous la passe et nœud derrière sur le dessus. Une guirlande de fleurs jardinière, où le rouge clair domine, entoure le dessous de la passe en remontant sur le chapeau derrière pour se mélanger aux coques.

4. Fichu en foulard surah de deux tons lilas, composé d'une échelle de plis encadrée de bandes plates; col montant, plat derrière, et terminé en pointe devant avec revers de gilet.

5. Parure en foulard rayé bleu et blanc, garnie de dentelle blanche montant derrière, rabattu devant en cœur ; sous-manche assortie, à poignet rabattu.

6. Parure en surah couleur brique : col montant à revers, garni d'une dentelle blanche ; sous-manche plissée, avec garniture pareille.

7. Coiffure-fanchon en mousseline et dentelle de Bruges, celle-ci toute coquillée sur les deux bords de la fanchon ; draperie en faille bleu pâle dessus ; coques et bouts tombants derrière. Brides en faille et dentelle de Bruges.

Description de la figurine coloriée *L.* n° 26.

Annexe de l'édition n° 3.

TOILETTE DE DINER en faille grise. — Jupon à longue traîne, monté à plis plats derrière, garni dans le bas, au milieu seulement, d'un volant formant trois plis creux, à tête cornée et doublée de bleu pâle. Le devant est orné de plissés en faille grise et faille bleue, alternés et placés en biais sur toute la hauteur. Une longue écharpe en faille grise, dont l'une des extrémités est fixée derrière à la ceinture sous un pli, traverse en biais et en formant d'élégantes draperies le devant de la jupe ; elle remonte ensuite, en couvrant presque l'autre côté du jupon (que la figurine ne montre pas) ; de là l'écharpe va se fixer au milieu de la ceinture, pour retomber sur le jupon, en un long pan carré, replié sur lui-même. — Corsage cuirasse en faille grise, garni d'un col marin et de larges revers pointus, entourés d'un biais en faille bleue. Même garniture au bas des basques devant, et au bas du double corset des manches. Le milieu du dos forme une basque terminée en pointe.

REVUE DES MAGASINS

Le moment approche où l'élégant entresol de Mmes BRUNHES et HUNT sera littéralement envahi par leurs jolies clientes. Chacune voudra son chapeau *Printanier*. En attendant, ces dames font des chapeaux de demi-saison, dont les allures sont fort séduisantes, et qu'on n'est pas fâchée de prendre en ce moment, car le chapeau d'hiver a fini son service.

Ces chapeaux de demi-saison sont en feutre ou castor, de nuances claires, garnis simplement de velours noir, d'une aigrette, d'un oiseau, avec un peu plus de fleurs que cet hiver et posées dessous.

Le chapeau à fond mou, en étoffe assortie à la robe ou en damas Renaissance, est également placé dans cette catégorie, avec ses guirlandes en plumes comme tour de tête, et son panache sur le côté.

Nous en dirons autant du chapeau de tulle ou dentelle, noir, blanc et même de couleur.

Nous n'étonnerons personne en disant que Mmes Brunhes et Hunt réussissent à merveille le chapeau de demi-saison, qui prend, sous leur charmante inspiration, des grâces particulières et un aspect, un caractère déterminé, parfaitement approprié au moment précis pour lequel il est fait.

Pour peu qu'une personne tienne à être bien coiffée, elle n'hésitera pas à s'adresser rue Meyerbeer, 4, où certainement on lui fera un chapeau de bon goût, qui lui siéra à merveille et la rajeunira : car Mmes Brunhes et Hunt ont un talent exceptionnel pour coiffer chacune de leurs clientes selon son air de figure.

Leurs chapeaux de théâtre ont toujours un grand succès, et les femmes les plus élégantes les prônent avec acharnement. C'est qu'ils réunissent toutes les qualités désirables dans une coiffure de ce genre : charme et séductions coquettes !

— Nous avons vu, ces jours passés, une femme très contrariée ; elle ne rencontrait pas une personne qui ne s'écriât : « O mon Dieu ! d'où venez-vous donc ? Quelle odeur avez-vous ? » Aussi était-elle venue nous trouver pour nous demander conseil ; elle était désolée. — Il est bien certain qu'en choisissant mal sa parfumerie on peut se faire juger d'une façon désavantageuse. Il en est des parfums comme des couleurs, une personne de bonne compagnie évitera toujours les odeurs fortes pour les premiers et les tons criards pour les secondes.

Cela dit, nous n'hésitons pas à recommander la maison PINAUD et MEYER pour la finesse et l'exquise composition de ses parfums. Nous avons signalé, depuis un certain temps, la série très complète de tous les cosmétiques aux *violettes de Parme*. Aujourd'hui nous préviendrons les nombreux clients de cette maison, que MM. Pinaud et Meyer ont obtenu, par suite d'un travail très sérieux une parfumerie au *bouquet d'Ixora* d'une délicatesse incomparable. C'est une nouvelle à laquelle applaudiront les femmes élégantes et dont elles profiteront sûrement. Les douces senteurs sont recherchées en ce moment, de préférence à l'Ylang-Ylang, à l'Opoponax, etc., qui avaient un instant emporté quelques suffrages. Maintenant le monde fashionable ne propage que la *violette de Parme* et le *bouquet d'Ixora* que MM. Pinaud et Meyer ont si bien appliqués à leur parfumerie. Leur nouveau produit, le *savon au bouquet de violettes*, reproduction exacte de cette fleur délicieuse, est, de tous les savons, le meilleur et le plus élégant.

Maison de vente, boulevard des Italiens, 30.

SPÉCIALITÉS

Il y a dans le commerce, aujourd'hui, un grand nombre d'eaux de teinture qui peuvent passer pour bonnes, si on les compare à ces compositions malsaines dont on se servait jadis pour teindre les cheveux et la barbe. Mais quelque notables que soient les progrès réalisés, il restait encore à trouver d'utiles perfectionnements. Il ne suffit pas, en effet, qu'un cosmétique destiné à un usage fréquent soit inoffensif et d'un emploi commode, il faut encore qu'il soit salutaire et fasse du bien.

L'*Eau Gauloise* répond merveilleusement à ces exigences ; sa composition est le fruit d'études sérieuses faites par un de nos célèbres médecins spécialistes, et la formule qu'il en a donnée présente toutes les garanties désirables au point de vue de l'hygiène.

L'Eau gauloise est une eau magique, d'un parfum agréable, très blanche, et d'un emploi tout à fait simple et facile. En peu de jours, elle rend aux cheveux décolorés, ainsi qu'à la barbe, leur couleur primitive.

C'est aussi un excellent cosmétique pour l'entretien et les soins de la chevelure. Employée comme lotion, son usage est un sûr préservatif contre la plupart des affections ordinaires du cuir chevelu. L'eau gauloise enlève les pellicules, guérit les démangeaisons et fait même disparaître les névralgies. Enfin, on peut ajouter que ce spécifique unique arrête la chute des cheveux et en facilite la pousse.

La vente en gros de l'*Eau gauloise* a lieu chez Mme V. Rolende (rue de Provence, 4) et on en trouve des dépôts chez tous les coiffeurs de Paris, de la France et de l'Etranger.

M. D'A.

A nos Abonnées

Résolus à tenir compte de tout ce qui peut le mieux servir les intérêts de nos abonnées, nous nous sommes décidés, sur la demande qui nous en a été faite par la plupart d'entre elles, a remplacer par une gravure de **Toilettes** la gravure coloriée de CHAPEAUX ET LINGERIE que nous donnions comme annexe avec le deuxième numéro de chaque mois.

Toutefois, pour ne pas courir le risque de mécontenter une seule de nos abonnées, — désireux que nous sommes de leur être agréable à toutes *sans exception*, — nous continuerons l'envoi de cette gravure coloriée de CHAPEAUX ET LINGERIE à celles qui nous en feront la demande, et, sauf avis contraire, à celles qui sont indiquées sur notre livre d'abonnement comme exerçant la profession de modiste ou lingère.

Cette modification commence avec notre numéro de ce jour.

AD. G. ET FILS.

L. ROUVENAT (✠) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,
Paris, 62, rue d'Hauteville

Pour achats de **Mouchoirs de batiste et de toiles et Batistes pour costumes**, s'adresser à la Maison FÉNÉLON CAPLIEZ de Cambrai.

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.